



**Conférence internationale  
sur le financement du développement**

**Monterrey, Mexique  
18-22 mars 2002**

Distr. générale  
21 mars 2002  
Français  
Original : anglais

Point 9 d) de l'ordre du jour  
**Réunion au niveau ministériel :  
table ronde au niveau ministériel**

**Comptes rendus des tables rondes des parties prenantes**

**Note du Secrétariat**

**Additif**

**Table ronde au niveau ministériel B.1, consacrée  
à la question de la « Cohérence pour le développement »**

**Mercredi 20 mars 2002 (matin)**

**Compte rendu présenté par les Coprésidents**

**M. Jan Kavan, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères  
(République tchèque)**

**M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies  
sur le commerce et le développement**

1. Les participants à la table ronde ont reconnu d'entrée de jeu l'importance pour la Conférence internationale sur le financement du développement de s'attaquer à la question de la cohérence. En effet, tant au niveau des États pris individuellement que dans les instances intergouvernementales, la formulation des politiques s'est dispersée entre des entités spécialisées plus ou moins bien coordonnées qui coopèrent imparfaitement entre elles. Dans bien des cas, la difficulté réside non pas tant dans un manque d'information que dans des contradictions non résolues dans leurs politiques, qui poussent les États et les organisations internationales à adopter des mesures incohérentes. Notre débat s'est concentré sur les problèmes de cohérence existant à la fois au niveau des gouvernements nationaux et sur le plan international. Certains participants à la table ronde ont également annoncé des initiatives importantes.

**Cohérence au plan national**

2. Les participants ont fait observer que le souci de cohérence n'est pas un phénomène nouveau et que des efforts supplémentaires seront nécessaires. Cependant, face à cette question, il importe de rassembler toutes les dimensions du

développement et tous les partenaires et parties prenantes dans une approche globalisante et intégrée au sein de laquelle tous les acteurs se renforceraient les uns les autres. Ainsi, par exemple, un manque de cohésion au niveau international peut compromettre des efforts déployés pour renforcer la cohésion au plan national.

3. Certains participants ont fait valoir que la recherche de la cohérence, malgré toute son importance, ne doit pas faire oublier la nécessité de confronter certains problèmes spécifiques. Certaines réformes douloureuses sont parfois nécessaires, et l'on ne doit pas s'y soustraire sous le faux prétexte qu'elles nuiraient à la cohésion. Par contre, il a été largement reconnu que les pays en développement sont handicapés par le vaste arsenal de prescriptions imposées par les bailleurs de fonds et les créiteurs. Exécuter toutes ces prescriptions taxe lourdement leurs maigres ressources, et il importe donc de les simplifier.

4. Une attention considérable a été consacrée à la nécessité d'encourager et d'améliorer la cohérence sur le plan national, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Certains intervenants ont fait valoir qu'il serait très difficile d'atteindre cet objectif. De nombreux acteurs sont en effet concernés – administrations et institutions nationales, régionales et locales, secteur privé et société civile – dont les intérêts et les buts sont parfois incompatibles.

5. Les participants ont estimé qu'une vision ou une stratégie claires du développement, formulée au niveau du pays et qui rassemblerait l'ensemble des parties prenantes dans un véritable esprit de partenariat et de coopération, pourrait exercer une influence considérable en faveur d'une meilleure cohérence. En outre, on a souligné qu'une telle stratégie devrait s'appuyer sur le respect et la promotion des droits de l'homme, la promotion de l'égalité entre les sexes et la protection de l'environnement. On a également cité un certain nombre d'exemples d'actions pertinentes entreprises dans ce domaine par différentes parties prenantes, avec notamment le Pacte mondial lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et l'attention croissante que portent certains grands investisseurs institutionnels, comme les fonds communs de placement, à la bonne gouvernance civique des entreprises dans lesquelles ils placent leurs capitaux.

6. Certains intervenants ont souligné l'importance d'une réforme du secteur public comme moyen d'améliorer la cohérence au niveau national. Dans un certain nombre de pays, à mesure que le rôle des pouvoirs publics s'est transformé, l'État est devenu de moins en moins un producteur direct et de plus en plus un catalyste de l'activité économique. Pour cela, il faut que l'État puisse compter sur des institutions, des moyens de contrôle et un pouvoir de réglementation importants, par exemple pour mettre en place un secteur financier efficace, ce qui est un instrument essentiel de mobilisation des ressources nationales. Là encore, l'appui technique et financier de la communauté internationale est considéré comme essentiel si l'on veut réaliser les réformes envisagées.

7. Certains intervenants ont fait observer que si l'investissement étranger direct est certes important pour le développement, il ne suffit pas de l'attirer pour garantir automatiquement une croissance plus rapide. Il faut le compléter par des politiques intérieures qui établissent un lien entre les opérations des firmes étrangères et l'économie nationale et, par là-même, renforcent ses bienfaits pour le pays concerné.

8. Il existe un moyen de réduire les contradictions, qui consiste à rendre plus transparentes les pratiques tant des pouvoirs publics que du secteur privé et à faire

circuler l'information sans entrave. En conséquence, les représentants du secteur privé ont fait une série de propositions, parmi lesquelles celles de créer un centre mondial d'échange d'informations, de favoriser l'adoption de directives en matière d'investissement dans les pays les moins développés, de faciliter l'accès des pays en développement au financement par émission d'actions ou par emprunt, de créer de nouveaux dispositifs pour le financement des travaux d'infrastructure et de renforcer les petites et moyennes entreprises dans les pays en développement<sup>1</sup>.

### **Cohérence au plan international**

9. Les participants ont souligné l'importance qui s'attache à renforcer la cohérence entre les efforts nationaux de développement et la coopération internationale. On a fait valoir que les grands pays industrialisés devraient faire plus attention aux conséquences de leurs politiques macroéconomiques pour le reste du monde. On a également fait observer que la lutte contre la corruption exige une étroite coopération entre pays en développement et pays développés, surtout si l'on veut que les premiers puissent recouvrer des fonds prélevés de façon illicite.

10. Une grande majorité des intervenants ont exprimé leur préoccupation face au manque de cohérence entre les politiques commerciales et les politiques de développement. On a souligné qu'aux réformes structurelles engagées par les pays en développement, et notamment la libéralisation du commerce international, les pays industrialisés n'avaient pas répondu par des mesures suffisantes d'ouverture de leur marché. En outre, les pays développés subventionnent encore lourdement l'exportation de nombreux produits, et les pays en développement qui atteignent un rendement élevé dans la production de ces mêmes produits doivent faire face, sur le marché des pays tiers, à la concurrence des exportations subventionnées des pays développés. Il s'ensuit que les efforts déployés par de nombreux pays en développement pour moderniser leur économie sont compromis par ce qui constitue un véritable manque à gagner sur leurs exportations. En plus, beaucoup de pays en développement n'ont pas les moyens de participer de façon satisfaisante aux négociations tendant à une libéralisation accrue et équilibrée du commerce international, comme dans le cas de l'agriculture dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. On a reconnu que la fourniture d'une coopération technique tendant à aider les pays concernés dans les négociations commerciales devait être prioritaire.

11. Ont été également évoqués les problèmes de cohésion dans l'aide publique au développement. Les participants ont fait valoir qu'alors que dans les années 90 les pays développés avaient connu une forte croissance, le volume de l'APD avait diminué. C'était là, selon l'un des intervenants, l'incohérence fondamentale. On a également souligné qu'à la différence des engagements à échéance fixe prévus dans les programmes d'ajustement mis en place par les pays en développement avec leurs créanciers multilatéraux, la plupart des bailleurs de fonds n'avaient pas fixé de calendrier en ce qui concerne l'augmentation de l'APD. On a souligné en outre qu'il fallait que les donateurs simplifient et harmonisent leurs procédures et évitent de modifier fréquemment ou à la légère les priorités auxquelles est destinée leur aide, ce qui est source de confusion et de désorganisation pour les bénéficiaires.

---

<sup>1</sup> Voir le document intitulé « Renforcer le financement du développement : propositions formulées par le secteur privé », compilé par les interlocuteurs du secteur privé cautionnés par l'ONU pour la Conférence internationale sur le financement du développement (mars 2002).

12. Les participants se sont efforcés de faire en sorte que les efforts de développement nationaux et internationaux soient mieux articulés. Ils sont convenus que cela était faisable, à condition que les objectifs respectifs soient clairs et partagés. Il fallait aider les pays en développement à se doter des moyens de définir eux-mêmes des programmes de développement qui soient viables et qui bénéficient du soutien de la communauté internationale. Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté étaient un pas dans la bonne direction.

13. On a également insisté sur la nécessité d'une plus grande cohérence dans l'action des institutions internationales, ce qui était considéré comme essentiel. On a souligné que les pays membres ne tiennent pas toujours le même discours aux différentes organisations et que les organisations ne disent pas la même chose selon qu'elles s'adressent à tel ou tel pays. Il fallait se garder d'appliquer des modèles standard et veiller à ce que les programmes économiques à l'intention des pays en développement tiennent toujours compte, comme il le faudrait, des particularités de chacun d'entre eux.

14. Il faudrait également une plus grande cohérence entre les bailleurs de fonds au niveau opérationnel, et, notamment, simplifier les procédures et réduire les coûts d'exécution. En outre, les politiques des institutions internationales de développement ne produisaient pas toujours les résultats escomptés. Ainsi, le fait que les projets d'infrastructure ne bénéficient plus désormais d'un financement public avait entraîné de considérables réductions dans cet important secteur d'investissement. On a dit à ce propos que les banques régionales de développement devaient accroître leurs activités dans ce domaine et qu'il fallait envisager de renforcer la coopération financière régionale en faveur du développement.

15. Les intervenants ont souligné, d'autre part, les aspects positifs de la coopération qui s'était resserrée entre les organisations internationales, notamment entre les institutions de Bretton Woods, l'OMC et l'Organisation des Nations Unies et ses institutions et programmes. Il appartenait à l'Organisation de jouer un rôle central dans le suivi, l'évaluation et la coordination de la coopération internationale en faveur du développement et il convenait que s'établissent entre l'OMC et l'Organisation des relations analogues à celles qui liaient cette dernière aux institutions de Bretton Woods.

#### **Une proposition concrète**

16. La Chine et les États-Unis d'Amérique ont annoncé, à l'occasion de la table ronde, une initiative notable donnant suite à la Conférence. Ces pays avaient l'intention de réunir en novembre 2002 à Shanghai (Chine), gouvernements et entreprises afin de parvenir à matérialiser au mieux la contribution que l'investissement direct peut apporter à la croissance économique et au développement.